

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

**PROCES-VERBAL**

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le neuf juin à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, le 2 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. EXBRAYAT Stéphane, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2023**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11**

**Nombre de conseillers présents : 8**

**Présents :** Messieurs EXBRAYAT Stéphane, MOUNIER Christian, MARTEL Pascal, SAVY Bruno, GIRAUDET Olivier, ROYET Philippe et Mesdames BERNE Lætitia, LHOMME Peggy.

**Absents excusés :** Hélène SABOT

**Absents :** BERNE Frédéric, VACHER Marc

**Procurations :** Hélène SABOT a donné pouvoir à Olivier GIRAUDET

Peggy LHOMME est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

A L'ORDRE DU JOUR

**1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28 avril 2023**

Le PV est adopté à l'unanimité et sera affiché sur les panneaux extérieurs de la mairie dans les délais légaux.

**2/ Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Monsieur le Maire, après avoir appelé chaque membre du conseil et constaté que le quorum était réuni, ouvre la séance de vote.

Est élu à l'unanimité en tant que délégué titulaire : M. Stéphane EXBRAYAT

Sont élus à l'unanimité en tant que délégués suppléants :

\* M. Pascal MARTEL

\* Mme LHOMME Peggy

\* Mme BERNE Laetitia

Les trois procès verbaux ont été renseignés par la secrétaire de séance et signés. Un exemplaire a été transmis à l'issue de la réunion à la gendarmerie de St-Genest-Malifaux et un autre a été affiché à l'extérieur de la mairie.

**3/ Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et l'assainissement 2022.**

Le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'eau et de l'assainissement 2022 a été envoyé en amont de la réunion aux membres du conseil.

Pas de remarques ou de questions particulières pour ce rapport qui est adopté à l'unanimité.

Il est indiqué que ce rapport est librement consultable en mairie.

**QUESTION DIVERSES :**

- Recensement de la population 2024 : désignation d'un coordonnateur municipal.  
M. Le Maire explique que le recensement de la population aura lieu entre janvier et février 2024.  
Il est nécessaire de désigner un coordonnateur municipal dont la mission est de veiller au bon déroulé de cette enquête officielle menée par l'INSEE.  
Aucun membre du conseil municipal ne se porte volontaire : M. Le Maire propose d'inscrire de nouveau cette question lors d'une prochaine séance.
- Projet Patrimoine : il a été acté lors de la dernière réunion du groupe de travail de solliciter l'assistance de la structure semi-public NOVIM (ex-SDEL). Une rencontre avec la directrice de l'établissement est prévue le lundi 19 juin.
- Matinée 2C : très bons résultats. Une vingtaine de personnes présentes. A renouveler !
  
- Prochain conseil : **6 juillet 2023 à 18H00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Le Maire de Graix,  
Stéphane EXBRAYAT

Le secrétaire de séance,  
Peggy LHOMME

Affiché le